

avez rachetés par votre grande puissance, que vous avez tirés de l'Égypte par la force de votre bras.

27 Souvenez-vous de vos serviteurs Abraham, Isaac et Jacob; ne considérez point la dureté de ce peuple, ni leur impiété et leur péché;

28 de peur que les habitans du pays d'où vous nous avez tirés ne disent : Le Seigneur ne pouvait les faire entrer dans le pays qu'il leur avait promis; mais comme il les haïssait, il les a tirés de l'Égypte pour les faire mourir dans le désert.

29 *Cependant* ils sont votre peuple et votre héritage, et ce sont eux que vous avez fait sortir de l'Égypte par votre grande puissance, et en déployant toute la force de votre bras.

CHAPITRE X.

Secondes tables de la loi. Vocation des lévites. Exhortation à observer la loi du Seigneur.

1 En ce temps-là le Seigneur me dit : Taillez-vous deux tables de pierre, comme étaient les premières; et montez vers moi sur la montagne, et faites-vous une arche de bois.

2 J'écrirai sur ces tables les paroles qui étaient sur celles que vous avez rompues auparavant, et vous les mettrez dans l'arche.

3 Je fis donc une arche de bois de setim; et ayant taillé deux tables de pierre comme les premières, je montai sur la montagne les tenant entre mes mains.

4 Et le Seigneur écrivit sur ces tables, comme il avait fait sur les premières, les dix commandemens qu'il vous fit entendre en vous parlant du haut de la montagne, du milieu du feu, lorsque le peuple était assemblé, et il me les donna.

5 Je revins ensuite, et descendis de la montagne, et je mis les tables dans l'arche que j'avais faite, où elles sont demeurées jusque aujourd'hui, selon que le Seigneur me l'avait commandé.

6 Or les enfans d'Israël décampèrent de Beroth qui appartenait aux enfans de Jacan, et ils allèrent à Mosera au pied du mont Hor, où Aaron est mort, et où il a été enseveli, Eléazar son fils lui ayant succédé dans les fonctions du sacerdoce.

7 Ils vinrent de là à Gadgad, d'où étant partis ils campèrent à Jetebatha, qui est une terre pleine d'eaux et de torrens.

8 En ce temps-là le Seigneur sépara la tribu de Lévi des autres tribus, afin qu'elle portât l'arche de l'alliance du Seigneur, qu'elle assistât devant lui dans les fonctions de son ministère, et qu'elle donnât la bénédiction au peuple en son nom, comme elle fait encore jusque aujourd'hui.

9 C'est pourquoi Lévi n'a point eu part avec ses frères au pays qu'ils possèdent,

parce que le Seigneur est lui-même son partage, selon que le Seigneur votre Dieu le lui a promis.

10 Et pour moi je demurai encore sur la montagne quarante jours et quarante nuits, comme j'avais fait la première fois, et le Seigneur m'exauça encore pour lors, et ne voulut pas vous perdre.

11 Il me dit ensuite : Allez et marchez à la tête de ce peuple, afin qu'ils entrent en possession de la terre que j'ai promise avec serment à leurs pères de leur donner.

12 Maintenant donc, Israël, qu'est-ce que le Seigneur votre Dieu demande de vous, sinon que vous craigniez le Seigneur votre Dieu, que vous marchiez dans ses voies, que vous l'aimiez, que vous serviez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur et de toute votre âme,

13 et que vous observiez les commandemens et les cérémonies du Seigneur, que je vous prescriis aujourd'hui, afin que vous soyez heureux?

14 Vous voyez que le ciel et le ciel des cieux, la terre et tout ce qui est dans la terre, appartiennent au Seigneur votre Dieu.

15 Et cependant le Seigneur a fait une étroite alliance avec vos pères, les a aimés, et a choisi leur postérité après eux, c'est-à-dire, vous-mêmes, d'entre toutes les nations, comme il paraît visiblement en ce jour.

16 Ayez donc soin de circoncire votre cœur, et ne vous endurecissez pas davantage;

17 parce que le Seigneur votre Dieu est lui-même le Dieu des dieux et le Seigneur des seigneurs; le Dieu grand, puissant et terrible, qui n'a point d'égard à la qualité des personnes, qu'on ne gagne point par les présens;

18 qui fait justice à l'orphelin et à la veuve, qui aime l'étranger, et qui lui donne de quoi vivre et de quoi se vêtir.

19 Aimez donc aussi les étrangers, parce que vous l'avez été vous-mêmes dans l'Égypte.

20 Vous ne craignez que le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul, Vous ne serez touchés qu'à lui, et vous ne jurerez que par son nom.

21 C'est lui-même qui est votre gloire et votre Dieu. C'est lui qui a fait en votre faveur ces merveilles si grandes et si terribles, dont vos yeux ont été témoins.

22 Vos pères n'étaient qu'un nombre de soixante et dix personnes lorsqu'ils descendirent en Égypte; et vous voyez maintenant que le Seigneur votre Dieu vous a multipliés comme les étoiles du ciel.

CHAPITRE XI.

Moïse continue d'exhorter les Israélites à obser-

ver les préceptes du Seigneur. Bénédiction et malédiction offertes à Israël.

1 Aimez donc le Seigneur votre Dieu, et gardez en tout temps ses préceptes et ses cérémonies, ses lois et ses ordonnances.

2 Reconnaissez aujourd'hui ce que vos enfans ignorent, eux qui n'ont point vu les châtimens du Seigneur votre Dieu, ses merveilles, et les effets de sa main toute-puissante et de la force de son bras,

3 les miracles et les œuvres prodigieuses qu'il a faites au milieu de l'Égypte sur le roi Pharaon et sur tout son pays,

4 sur toute l'armée des Égyptiens, sur leurs chevaux et leurs chariots: de quelle sorte les eaux de la mer Rouge les ont enveloppés lorsqu'ils vous poursuivaient, le Seigneur les ayant exterminés comme on le voit encore aujourd'hui.

5 *Souvenez-vous* aussi de tout ce qu'il a fait à votre égard dans ce désert, jusqu'à ce que vous soyez arrivés en ce lieu-ci;

6 et de quelle sorte il punit Dathan et Abiron enfans d'Eliab qui était fils de Ruben, la terre s'étant entr'ouverte, et les ayant abimés avec leurs maisons, leurs tentes, et tout ce qu'ils possédaient au milieu d'Israël.

7 Vous avez vu de vos yeux toutes les œuvres merveilleuses que le Seigneur a faites,

8 afin que vous gardiez tous ses préceptes que je vous prescris aujourd'hui, que vous puissiez vous mettre en possession de la terre en laquelle vous allez entrer,

9 et que vous viviez long-temps en cette terre où coulent des ruisseaux de lait et de miel, et que le Seigneur avait promise avec serment à vos pères et à leur postérité.

10 Car la terre dont vous allez entrer en possession, n'est pas comme la terre d'Égypte, d'où vous êtes sortis, où après qu'on a jeté la semence, on fait venir l'eau par des canaux pour l'arroser, comme on fait dans les jardins;

11 mais c'est une terre de montagnes et de plaines qui attend les pluies du ciel,

12 que le Seigneur votre Dieu a toujours visitée, et sur laquelle il jette des regards favorables depuis le commencement de l'année jusqu'à la fin.

13 Si donc vous obéissez aux commandemens que je vous fais aujourd'hui d'aimer le Seigneur votre Dieu, et de le servir de tout votre cœur et de toute votre âme,

14 il donnera à votre terre les premières et les dernières pluies, afin que vous recueilliez de vos champs le froment, le vin et l'huile,

15 et du foin pour nourrir vos bêtes, et que vous ayez vous-mêmes de quoi manger et vous rassasier.

16 Prenez bien garde que votre cœur ne se laisse pas séduire, et que vous n'abandonniez pas le Seigneur pour servir et adorer des dieux étrangers;

17 de peur que le Seigneur étant en colère ne ferme le ciel, que les pluies ne tombent plus, que la terre ne produise plus son fruit, et que vous ne soyez exterminés en peu de temps de cette terre excellente que le Seigneur va vous donner.

18 Gravez dans vos cœurs et dans vos esprits ces paroles que je vous dis, et tenez-les attachées à vos mains et présentes à vos yeux pour vous en souvenir.

19 Apprenez-les à vos enfans, afin qu'ils les méditent; *instruisez-les* lorsque vous êtes assis en votre maison, ou que vous marchez, lorsque vous vous couchez, ou que vous vous levez.

20 Ecrivez-les sur les poteaux et sur les portes de votre logis;

21 afin que vos jours et ceux de vos enfans se multiplient dans la terre que le Seigneur a promis avec serment de donner à vos pères, pour la posséder tant que le ciel couvrira la terre.

22 Car si vous observez et si vous pratiquez les commandemens que je vous fais, d'aimer le Seigneur votre Dieu, de marcher dans toutes ses voies, et de demeurer très-étroitement unis à lui;

23 le Seigneur exterminera devant vos yeux toutes ces nations qui sont plus grandes et plus puissantes que vous, et vous posséderez leur pays.

24 Tout lieu où vous aurez mis le pied sera à vous. Les confins de votre pays seront depuis le désert du midi jusqu'au Liban, et depuis le grand fleuve d'Euphrate jusqu'à la mer occidentale.

25 Nul ne pourra subsister devant vous. Le Seigneur votre Dieu répandra la terreur et l'effroi de votre nom sur toute la terre où vous devez mettre le pied, selon qu'il vous l'a promis.

26 Vous voyez que je vous mets aujourd'hui devant les yeux la bénédiction et la malédiction;

27 la bénédiction, si vous obéissez aux commandemens du Seigneur votre Dieu, que je vous prescris aujourd'hui;

28 et la malédiction, si vous n'obéissez point aux ordonnances du Seigneur votre Dieu, et si vous vous retirez de la voie que je vous montre maintenant, pour courir après des dieux étrangers que vous ne connaissez pas.

29 Mais lorsque le Seigneur votre Dieu vous aura fait entrer dans la terre que vous allez habiter, vous ferez publier la bénédiction sur la montagne de Garizim, et la malédiction sur la montagne d'Hebal,

30 qui sont au-delà du Jourdain, à côté du chemin qui mène vers l'occident, dans les terres des Chananéens, qui habitent dans les plaines vis-à-vis de Galgala, près d'une vallée qui s'étend et s'avance bien loin.

31 Car vous passerez le Jourdain pour posséder la terre que le Seigneur votre Dieu doit vous donner, afin que vous en soyez les maîtres, et qu'elle soit votre héritage.

32 Prenez donc bien garde à accomplir les cérémonies et les ordonnances que je vous proposerai aujourd'hui.

CHAPITRE XII.

Ruiner l'idolâtrie dans le pays de Chanaan. Payer les dîmes et les prémices. Ne pas imiter les Chananéens.

1 Voici les préceptes et les ordonnances que vous devez observer dans le pays que le Seigneur le Dieu de vos pères doit vous donner, afin que vous le possédiez pendant tout le temps que vous serez sur la terre.

2 Renversez tous les lieux où les nations dont vous posséderez les pays ont adoré leurs dieux sur les hautes montagnes et sur les collines, et sous tous les arbres couverts de feuilles.

3 Détruisez leurs autels, brisez leurs statues, brûlez leurs bois profanes, réduisez en poudre leurs idoles, et effacez de tous ces lieux la mémoire de leur nom.

4 Vous ne vous conduirez pas comme ces nations à l'égard du Seigneur votre Dieu ;

5 mais vous viendrez au lieu que le Seigneur votre Dieu aura choisi d'entre toutes vos tribus pour y établir son nom, et pour y habiter ;

6 et vous offrirez dans ce lieu-là vos holocaustes et vos victimes, les dîmes et les prémices des ouvrages de vos mains, vos vœux et vos dons, les premiers-nés de vos bœufs et de vos brebis.

7 Vous mangerez là en la présence du Seigneur votre Dieu, et vous y goûterez avec joie, vous et vos familles, de tous les fruits des travaux de vos mains, que le Seigneur votre Dieu aura bénis.

8 Vous ne vivrez plus alors comme on vit ici aujourd'hui, où chacun fait ce qui paraît droit à ses yeux.

9 Car vous n'êtes point encore entrés jusqu'à ce jour dans le repos et l'héritage que le Seigneur votre Dieu doit vous donner.

10 Vous passerez le Jourdain, et vous habiterez dans le pays que le Seigneur votre Dieu vous donnera, afin que vous y soyez en repos du côté de tous les ennemis qui vous environnent, et que vous demeuriez sans aucune crainte,

11 dans le lieu que le Seigneur votre Dieu aura choisi pour y établir sa gloire et son nom. Ce sera là que vous apporte-

rez, selon l'ordre que je vous prescris, vos holocaustes, vos hosties, vos dîmes, et les prémices des ouvrages de vos mains, et tout ce qu'il y aura de meilleur dans les dons que vous aurez fait vœu d'offrir au Seigneur.

12 C'est là que vous ferez des festins de réjouissance devant le Seigneur votre Dieu, vous, vos fils et vos filles, vos serviteurs et vos servantes, et les lévites qui demeurent dans vos villes ; car ils n'ont point d'autre part, et ils ne possèdent point d'autre chose parmi vous.

13 Prenez bien garde de ne point offrir vos holocaustes dans tous les lieux que vous verrez ;

14 mais offrez vos hosties dans celui que le Seigneur aura choisi en l'une de vos tribus, et observez-y tout ce que je vous ordonne.

15 Si vous voulez manger de la viande, si vous aimez à vous nourrir de chair, tuez des bêtes, et mangez-en selon la bénédiction que le Seigneur votre Dieu vous aura donnée dans vos villes ; soit que ces bêtes soient impures, c'est-à-dire, qu'elles aient quelque tache ou quelque défaut dans les membres du corps, soit qu'elles soient pures, c'est-à-dire, entières et sans tache, comme celles qui peuvent être offertes à Dieu, mangez-en, ainsi que vous mangerez de la chèvre et du cerf.

16 Abstenez-vous seulement de manger du sang, et ayez soin de le répandre sur la terre comme de l'eau.

17 Vous ne pourrez manger dans vos villes la dîme de votre froment, de votre vin et de votre huile, ni les premiers-nés des bœufs et des autres bestiaux, ni rien de ce que vous aurez voué, ou que vous voudrez de vous-même offrir à Dieu, ni les prémices des ouvrages de vos mains ;

18 mais vous mangerez de ces choses devant le Seigneur votre Dieu, dans le lieu que le Seigneur votre Dieu aura choisi, vous, votre fils et votre fille, votre serviteur et votre servante, et les lévites qui demeurent dans vos villes ; et vous prendrez votre nourriture avec joie devant le Seigneur votre Dieu, en recueillant le fruit de tous les travaux de vos mains.

19 Prenez bien garde de ne pas abandonner le lévite pendant tout le temps que vous serez sur la terre.

20 Quand le Seigneur votre Dieu aura étendu vos limites, selon qu'il vous l'a promis, et que vous voudrez manger de la chair dont vous aurez envie ;

21 si le lieu que le Seigneur votre Dieu aura choisi pour y établir son nom est éloigné, vous pourrez tuer des bœufs et des brebis que vous aurez, selon que je vous